

LES ZONES HUMIDES ET MARINES DE SAINT-MARTIN

Designation date : 27/10/11 Ramsar Site no. 2029

Projet RAMSAR
April 2012



Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar (FDR)- version 2006-2008

1. Nom et adresse du rédacteur de la FDR :

Association de Gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin
803 Rés. Les Acacias, Anse Marcel 97150 Saint-Martin
Nicolas Maslach
reservenaturelle@domaces.fr
05.90.29.09.72
Romain RENOUX.

USAGE INTERNE SEULEMENT

J M A

--	--	--

Date d'inscription

--	--	--	--	--	--

Numéro de référence du site

2. Date à laquelle la FDR a été remplie ou mise à jour :

10 04 12

3. Pays :

France

4. Nom du site Ramsar :

« Zones humides et marines de Saint-Martin ».

5. Inscription d'un nouveau site Ramsar ou mise à jour d'un site déjà inscrit :

Cette FDR concerne

- a) l'inscription d'un nouveau site Ramsar ;
b) des informations mises à jour sur un site Ramsar déjà inscrit

6. Pour les mises à jour de FDR seulement : changements apportés au site depuis son inscription ou depuis la dernière mise à jour :

a) Limites et superficie du site

Les limites et la superficie du site Ramsar sont inchangées

ou

Si les limites du site ont changé :

i) les limites ont été marquées plus précisément ; ou

ii) les limites ont été agrandies ; ou

iii) les limites ont été réduites**

et/ou

Si la superficie du site a changé :

i) la superficie a été mesurée avec plus de précision ; ou

ii) la superficie a été agrandie ; ou

iii) la superficie a été réduite**

** Note importante : si les limites et/ou la superficie du site inscrit sont réduites, la Partie contractante doit avoir suivi les procédures établies par la Conférence des Parties contractantes dans l'annexe à la Résolution IX.6 de la COP9 et avoir fourni un rapport, conformément au paragraphe 28 de cette annexe, avant de soumettre une FDR à jour.

b) Décrire brièvement tout changement majeur intervenu dans les caractéristiques écologiques du site Ramsar, y compris dans l'application des Critères depuis la FDR précédente :

7. Carte du site :

a) Une carte du site, avec des limites clairement marquées est incluse sous la forme suivante :

i) **une copie imprimée** (nécessaire pour inscription du site sur la Liste de Ramsar) :

ii) **une carte électronique (c.-à-d. JPG ou image ArcView)** :

iii) **un fichier SIG avec des vecteurs géoréférencés des limites du site et des tableaux des attributs**

b) Décrire brièvement le type de délimitation appliqué :

Le site Ramsar est composé de plusieurs unités distinctes.

Pour les 14 étangs (lagunes et mares), les berges du plan d'eau constituent les limites du site Ramsar.

Pour la partie maritime, les limites du site Ramsar sont celles de la Réserve Naturelle Nationale Saint-Martin, constituée de deux entités (cf Annexe 2):

- Une zone circulaire d'un rayon de 250 m autour du Rocher Créole au nord-ouest ;
- Une large zone de mer territoriale : partant de la Pointe des Froussards, elle rejoint à 500 m au nord le point n°1, passe par la Basse Espagnole (point n° 2), contourne l'îlet Tintamarre (par les points n° 3 et n° 4), puis rallie la station côtière de Babit Point (passant par le point n° 5)

Ne font pas partie de la Réserve Naturelle :

- L'intérieur de la baie du Cul-de-Sac, jusqu'à une ligne joignant les extrémités sud et nord de celle-ci ;
- L'intérieur de la Baie Orientale, jusqu'à la ligne brisée joignant l'extrémité nord de celle-ci au point n°6, puis à son extrémité sud (Club Orient).

La partie terrestre de la Réserve Naturelle (154ha), affectée au Conservatoire du littoral se situe au droit de la partie marine (cf Annexe 2).

8. Coordonnées géographiques (latitude/longitude, en degrés et minutes) :

ETANGS

N°	Noms des Etangs	Surface (m ²)	Coordonnées géographiques
1	Grand Etang	160 026	18°3'39.66"N, 63°8'33.71"W
2	Étang Rouge	36 215	18°4'1.97"N, 63°7'40.25"W
3	Etang de la Pointe du Bluff	12 826	18°4'25.45"N, 63°6'56.92"W
4	Étang Guichard	130 917	18°5'33.80"N, 63°4'21.73"W
5	Mare de l'Anse Heureuse	3 201	18°5'56.92"N, 63°4'18.92"W
6	Etang du Cimetière	7 977	18°5'55.21"N, 63°3'57.14"W
7	Étang de Grand Case	81 044	18°5'50.26"N, 63°3'39.66"W
8	Grand Case Aéroport	255 126	18°6'3.54"N, 63°3'11.65"W
9	Etang de l'Anse Marcel	8 826	18°6'43.70"N, 63°2'28.39"W
10	Étang de la Barrière	24 697	18°6'21.74"N, 63°1'38.54"W
11	Étang de Chevrise	236 925	18°5'40.54"N, 63°1'42.32"W
12	Saline d'Orient	286 602	18°4'52.47"N, 63°1'12.34"W
13	Etang aux Poissons	754 779	18°4'19.61"N, 63°1'26.56"W
14	Mare de la Baie Lucas	7 913	18°3'46.76"N, 63°0'53.42"W
	Total	2 007 704	

PARTIE MARITIME

- Point n° 1 : 18° 07'65 N, 63° 02'31 W ;
- Point n° 2 : 18° 08'00 N, 63° 00'32 W ;
- Point n° 3 : 18° 07'62 N, 62° 58'00 W ;
- Point n° 4 : 18° 06'72 N, 62° 58'00 W ;
- Point n° 5 : 18° 04'96 N, 62° 59'38 W.

COORDONNEES CENTRALES

18° 05' N 63° 05' W

9. Localisation générale :

L'île de Saint-Martin se positionne sur l'arc antillais au Nord de la Guadeloupe (18°5' Nord - 63°5' Ouest), et est intercalée entre Anguilla, au Nord, et Saint-Barthélemy, au Sud. Elle bénéficie d'un environnement cosmopolite, puisqu'elle est entourée d'îles hollandaises (Saba, Saint-Eustache), anglophones (Anguilla, Saint-Kitts et Nevis et Saint Thomas), hispanophones (Porto-Rico) et francophone (Haïti).

D'une superficie de 93 km², l'île se singularise par sa division administrative en deux régions : la partie hollandaise, au sud « **Sint-Maarten** », et la région française, **Saint-Martin**, au nord, qui couvre les 3/5^{èmes} du territoire.

Une division se retrouve également au niveau de l'organisation géographique de l'île. On distingue les « Terres Basses », relativement planes, au sud-ouest et la « Grande Terre », formant la majorité du territoire, avec un relief plus accidenté, marqué par la succession de mornes et de plateaux. Ces deux parties sont reliées par deux étroits cordons littoraux enfermant l'étang de Simpsonbay. Le pourtour de l'île est ponctué de nombreux étangs d'eau saumâtre : Grand étang de Simpsonbay, les Marais Salants au sud, les étangs aux Poissons, de la Barrière, aux Huîtres sur la façade est, l'Étang Guichard à l'ouest. Ces étangs sont séparés de la mer par des cordons littoraux plus ou moins épais (Plan de gestion 2009).

La population de Saint-Martin en 1999 était de 29 078 habitants (SAFEGE 2002 in Plan de gestion 2009).

10. Élévation :

Niveau de la mer- 0m

11. Superficie :

Au total, 2996.70 ha dont :

200.70 ha (Arrêté du 2/02/2007) pour les zones humides

2 796 ha pour la partie marine (Décret ministériel du 3 septembre 1998)

12. Description générale du site :

Le site se compose des étangs de Saint-Martin, lagunes et mares réparties sur l'ensemble du territoire français de l'île, et de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin : 27 960 000 m² de mer territoriale sur la partie Nord-Est de l'île.

En tout, ce sont 14 étangs localisés sur la partie française de l'île qui sont concernés par le classement RAMSAR (cf Annexe 2). Ces étangs sont situés sur une voie migratoire essentielle pour l'avifaune et ont donc un rôle important quant à l'accueil de ces espèces. Ces étangs ont un rôle complémentaire par rapport aux autres étangs affectés au Conservatoire du littoral (Etang des Salines en Martinique, Marais de Port-Louis en Guadeloupe, Salines de Montjoly en Guyane, etc), d'où la nécessité de la mise en réseau de ces lagunes littorales.

(cf Annexe 3)

La partie marine de la Réserve Naturelle Nationale se situe au Nord-Est de l'île de Saint-Martin et s'étend sur 2 796 ha de la Pointe des Froussards à Babit Point, avec une zone entourant le Rocher Créole au Nord. Sont exclues les baies de Cul-de-Sac et orientale (cf Annexe 2). Cette portion de mer territoriale classée abrite 2 écosystèmes d'importante fonctionnalité écologique (cf Annexe 3).

13. Critères Ramsar :

1 • 2 • 3 • 4 • 8
 ✓ ✓ ✓ ✓ ✓

14. Justification des Critères mentionnés dans la rubrique 13 ci-dessus :

Critère 1 : Une zone humide devrait être considérée comme un site d'importance internationale si elle contient un exemple représentatif, rare ou unique de type de zone humide naturelle ou quasi naturelle de la région biogéographique considérée.

L'Etang aux Poissons et les Salines d'Orient abritent l'une des seules mangroves qui soit en augmentation (Source : RNN Saint-Martin). Ces étangs sont donc un exemple représentatif au niveau de l'île de Saint-Martin.

L'Etang de la Barrière lui abrite l'une des seules mangroves hautes de Saint-Martin, formation rare.

La partie marine de la Réserve Naturelle Nationale abrite la quasi-totalité des récifs coralliens de l'île. Ces constructions récifales sont en danger du fait d'un réchauffement de l'eau constaté depuis quelques années, ainsi que des violents épisodes cycloniques qui les ont affectés par le passé (Plan de gestion, 2009).

Critère 2: Une zone humide devrait être considérée comme un site d'importance internationale si elle abrite des espèces vulnérables, menacées d'extinction ou gravement menacées d'extinction ou des communautés écologiques menacées.

Sur tous les étangs concernés, 85 espèces d'oiseaux au total ont été recensées lors des diverses campagnes de terrain, toutes sont protégées au titre de diverses conventions communautaires (Directive Oiseaux) et internationales (Conventions de Berne, Bonn, Washington...).

Parmi ces 85, les 4 espèces suivantes sont vulnérables ou menacées d'après la liste rouge nationale : Sterne caugek *Sterna sandvicensis*, Sarcelle à ailes vertes *Anas crecca* et Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) (VU), Bécassine des marais *Gallinago gallinago* (EN).

Concernant la partie marine, certains taxons sont trop peu connus pour déterminer un statut de protection, en revanche les taxons les plus emblématiques sont les mieux renseignés (mammifères, oiseaux, tortues). 2 espèces de mammifères marins emblématiques mais ne sont pas menacées (Baleine à bosse *Megaptera novaeangliae* et Grand dauphin *Tursiops truncatus*) (LC sur la liste rouge de l'UICN). Pour les 5 autres espèces de mammifères recensées, les données sont insuffisantes. Enfin pour les tortues marines, 2 espèces (Tortue imbriquée *Eretmochelys imbricata* et Tortue luth *Dermochelys coriacea* sont considérées comme en danger critique d'extinction, la Tortue verte *Chelonia mydas* est classée comme danger d'extinction.

(CF anexe 1 pour plus de détails).

Critère 3 : Une zone humide devrait être considérée comme un site d'importance internationale si elle abrite des populations d'espèces animales et/ou végétales importantes pour le maintien de la diversité biologique d'une région biogéographique particulière.

De nombreuses espèces sont endémiques ou sub-endémiques. Exemple: 6 espèces endémiques des Petites Antilles : Colibri felle-vert *Eulampis holosericeus*, Colibri huppé *Orthorhynchus cristatus*, Elenie siffleuse *Elaenia martinica*, Moqueur corossol *Margarops fuscatus*, Quiscale merle *Quiscalus lugubris* et Sporophile cici *Tiaris bicolor*. 3 espèces endémiques de la Martinique et de quelques îles alentours : Hylode de Johnstone *Eleutherodactylus johnstonei*, Hylode de la Martinique *Eleutherodactylus martinicensis*, Ameive de Plée *Ameiva plei* et Anolis d'Anguilla *Anolis gingivinus*.

La partie marine abrite de nombreuses espèces, certaines endémiques (Petite sterne *Sterna antillarum*, Oursin noir des Antilles *Diadema antillarum*, etc), d'autres ont une aire de répartition cantonnée aux zones tropicales (cnidaires constituant les récifs coralliens, dauphins tropicaux, etc).

Critère 4 : Une zone humide devrait être considérée comme un site d'importance internationale si elle abrite des espèces animales et/ou végétales à un stade critique de leur cycle de vie ou si elle sert de refuge dans des conditions difficiles.

Parmi les espèces de l'avifaune recensées, 32 sont nicheuses sédentaires (dont 2 potentielles), 2 nicheuses migratrices, 40 migratrices.

Les étangs sont des sites de nidification reconnus pour la Grande aigrette *Egretta alba* et l'Aigrette neigeuse *Egretta thula*.

La partie marine de la RNN accueille de février à mai une population de Baleines à bosse *Megaptera novaeangliae* qui vient se reproduire dans les eaux chaudes de la Caraïbe. Se reproduisent également des Grands dauphins *Tursiops truncatus*.

La Petite sterne *Sterna antillarum*, endémique des Antilles, se reproduit sur les sites classés en RNN, de même que les Grands (*Phaeton aethereus*) et Petits (*Phaeton lepturus*) pailles-en-queue et les Noddis bruns *Anous stolidus*.

Critère 8 : Une zone humide devrait être considérée comme un site d'importance internationale si elle sert de source d'alimentation importante pour les poissons, de frayère, de zone d'alevinage et/ou de voie de migration dont dépendent des stocks de poissons se trouvant dans la zone humide ou ailleurs.

Les habitats préservés par la RNN, herbiers de Phanérogames marines et récifs coralliens, constituent des zones d'intérêt (alimentation, frayère, nurseries, abris) pour de nombreuses espèces de poissons (108 identifiées jusqu'à ce jour). Par ailleurs, la RNN se situe entre les zones de reproduction que sont les étangs (Etang aux Poissons, Salines d'orient, Etang de la Barrière, etc) et la haute mer, et donc dans la voie de migration entre ces différentes zones humides.

15. Biogéographie :

a) région biogéographique : Eastern Caribbean, Tropical Northwestern Atlantic, Tropical Atlantic

b) système de régionalisation biogéographique : MEOW2 (site de WWF)

16. Caractéristiques physiques du site :

Les sols alentours sont composés de la série volcanique et volcano-sédimentaire de l'Eocène inférieur et moyen, de formations récifales du Miocène, de formations volcaniques et d'intrusions granodioritiques de l'Oligocène, d'éboulis de pente, d'une ancienne lagune et de dépôts argilo-sableux et sablo-argileux, de plages, cordons littoraux et grès de plage (formations du Plio-Quaternaire à l'actuel).

La séquence sédimentaire des étangs montre une alternance de niveaux argilo-sableux et sablo-argileux (Bertran et al., 2004 in Bonnissent, 2008).

Tableau 1 : Caractéristiques physico-chimiques des étangs

Site	Tp°	Salinité	pH	Transparence	Phosphates	Nitrates
Etang de l'Anse Marcel					Pas de données	
Etang de la Barrière	-	36 ‰	7	-	Présence	Présence
Etang de Chevrise					Pas de données	
Etang du Cimetière de Grand-Case					Pas de données	

Site	Tp°	Salinité	pH	Transparence	Phosphates	Nitrates
Etang de Grand-Case	28,5°C	21,5‰	-	-	-	-
Etang rouge	-	>10‰	-	-	-	-
Grand-Etang	-	>10‰	-	-	-	-
Etang Guichard	-	25‰	-	-	traces de pollution au niveau des restaurants de la baie et sûrement à proximité de la zone urbaine	-
Etang de la Pointe du Bluff	Pas de données					
Etang aux Poissons	30°C	33,3‰	7	Environ 30 cm	Elevé en 2 points sur 9	0,009mg/l
Mare de l'Anse Heureuse	Pas de données					
Mare de la Baie Lucas	Pas de données					
Salines de l'aéroport de Grand-case	-	-	7	-	Présence	Peu
Salines d'Orient	31°C	38,3‰	7	-	Aucun	0,026mg/l

Plan de gestion de la RNN de Saint-Martin et des sites du CELRL (2009) :

Lors de fortes précipitations, la ravine Paradis et celle du Quartier d'Orléans concentrent des volumes de crues importants entraînant des problèmes de drainage au niveau du Quartier d'Orléans. Ces phénomènes d'inondation se manifestent sur les zones basses aux abords de l'Etang aux Poissons. Par ailleurs, l'étude de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer (ORSTOM) et du bureau I.B.CONSLT (1990) signale que le niveau de l'Etang aux Poissons peut dépasser de plusieurs dizaines de centimètres son niveau habituel en cas de marée de tempête et/ou lorsqu'il est fortement alimenté par les ravines.

Le niveau d'eau de l'Etang aux Poissons a considérablement augmenté ces dernières années du fait d'un envasement accru par les coulées de boues durant les cyclones successifs et de remblais sauvages aux abords de l'étang. En effet, 1/5 de son volume est occupé par des sédiments qui sont responsables d'un rehaussement de la courbe de remous ce qui gêne l'écoulement des eaux pluviales. Ces nuisances perturbent le fonctionnement de l'étang et l'empêchent de jouer son rôle de zone humide pour la prévention contre les inondations.

Partie marine

Plan de gestion de la RNN de Saint-Martin et des sites du CELRL (2009) :

La profondeur maximale est de l'ordre de 30 m entre les îles de Saint-Barthélemy et Saint-Martin et de 20 m entre Saint-Martin et Anguilla. La nature géologique de cette plate-forme, qui se termine au large des îles par une rupture de pente abrupte, n'est pas connue précisément. Les fonds des chenaux séparant les îles sont constitués soit par une dalle rocheuse portant des traces d'érosion, couvertes d'une mince couche de galets et de nodules d'algues calcaires, soit par des épandages de sédiments d'origine corallienne. Par endroits, cette dalle émerge des sédiments et est occupée par une communauté corallienne peu développée. Les herbiers de phanérogames marines tapissent les fonds de sables jusqu'à plus de 20 m de profondeur. Les peuplements coralliens autour de l'île sont peu développés et sont répartis surtout au nord-est. Ils ont colonisé certains affleurements rocheux, mais près des côtes, la plate-forme rocheuse est recouverte surtout par des couches sédimentaires plus ou moins épaisses (Plan de gestion, 2009).

Bathymétrie (cf Annexe 4) : Au large de la baie de Grandes Cayes et d'Eastern Point, les fonds marins se stabilisent rapidement à une profondeur voisine de 20 m. Le passage entre Tintamarre et Saint-Martin atteint ainsi une profondeur de l'ordre de 18 m. La Basse Espagnole est une formation corallienne localisée à l'Est d'Eastern Point et qui repose par moins de 10 m de fond (SAFEGE, 2004).

Composition des fonds : (source : TBM, 2007)

Tableau 2 : Surfaces couvertes par les différentes biocénoses marines

Biocénoses marines	Surfaces (ha)	%
<i>Thalassia testudinum</i> x <i>Syringodium filiforme</i> sur sable couverture 100 %	101,77	2,26
<i>Thalassia testudinum</i> x <i>Syringodium filiforme</i> sur sable couverture 75 %	61,51	1,36
<i>Thalassia testudinum</i> x <i>Syringodium filiforme</i> sur sable couverture 50 %	13,46	0,3
<i>Thalassia testudinum</i> x <i>Syringodium filiforme</i> sur sable couverture 25 %	0,55	0,01
<i>Thalassia testudinum</i> sur sable couverture 100 %	2,86	0,06
<i>Thalassia testudinum</i> sur sable couverture 75 %	9,39	0,21
<i>Thalassia testudinum</i> sur sable couverture 50 %	19,38	0,43
<i>Thalassia testudinum</i> sur sable couverture 25 %	0,97	0,02
<i>Syringodium filiforme</i> sur sable couverture 100 %	2,72	0,06
<i>Syringodium filiforme</i> sur sable couverture 50 %	8,23	0,18

Biocénoses marines	Surfaces (ha)	%
<i>Syringodium filiforme</i> sur sable couverture 25 %	0,30	0,01
Herbier faciès de recolonisation à <i>Halodule sp.</i>	1,32	0,03
Sable	1 333,72	29,58
Sable intertidal et supralittoral	13,65	0,3
Débris coralliens sans couverture algale	14,89	0,33
Algue sur débris coralliens ou dalle 25-50 %	349,49	7,75
Corail mort recolonisé < 10 %	87,69	1,94
Corail mort recolonisé > 15 %	17,75	0,39
Algues brunes + <i>Halimeda</i> sur dalle couverture < 25 % Corail vivant < 5%	319,45	7,08
Beach Rock	0,23	0,01
Algues Brunes sur dalle couverture 25 % Corail vivant < 10 %	2,02	0,04
Roche corail vivant < 15 %	15,51	0,34
Tombant	9,66	0,21
Galets	2,24	0,05
Zone de déferlement	67,90	1,51
Blocs ou roche en zone supralittoral	8,19	0,18
Dalle ou corail mort affleurants forte couverture algale	36,11	0,8
Dalle algues brunes < 10 % corail vivant < 1 %	145,96	3,24
Dalle algue brune < 5 % corail vivant = 10 %	84,20	1,87
Corail mort forte couverture par des gorgones	3,64	0,08
Dalle algue brunes < 50 % corail vivant < 1 %	379,10	8,41
Corail mort recolonisé < 10 % x <i>Thalassia testudinum</i>	27,93	0,62
Arrière récif : débris coralliens – Corail vivant 20 % - Sable fin –Algues Brunes 50 %	1,01	0,02
Cordon de galets	0,13	0
Dalle ensablée profonde	1 366,60	30,3
Total :	4 509,51	100

Marée : la pleine mer a lieu environ 2 heures plus tard qu'en Guadeloupe. Le marnage en vive-eau moyenne est de l'ordre de 0,2 m. Les marées sont de type mixte.

Courants de marée : les courants de marée sont faibles et sujets à une forte inégalité diurne. En de nombreux endroits, lorsque la déclinaison de la Lune est proche de sa valeur maximale nord ou sud, il n'y a qu'une seule renverse par jour : le courant de marée porte dans la même direction pendant 12h, puis dans la direction opposée pendant le même laps de temps. Les courants généraux côtiers sont habituellement assez forts pour masquer les courants de marée. Ces derniers sont surtout sensibles dans les entrées des lagunes ou dans les estuaires des rivières (SAFEGE, 2004).

Houle : la façade Est de l'île est soumise à la houle de l'Atlantique sur des secteurs Nord-Est à Sud-Est avec des creux variant de 1 à 2,50 m. Les longueurs d'onde de la houle varient de 25 à 35 m. Anguilla et Saint-Barthélemy provoquent souvent des diffractions des houles venant du secteur Est, générant des clapots rarement inférieurs à 0,5 m au-delà de 300 m de la côte. On peut occasionnellement rencontrer des vagues d'une hauteur de plus de 7 m. Elles sont généralement associées au passage d'une tempête tropicale ou d'un cyclone. Par ailleurs, des phénomènes de raz-de-marée sont assez fréquents à certaines époques de l'année (d'octobre à mai). Ils arrivent ordinairement du sud-ouest (SAFEGE Guadeloupe, 2005).

Tableau 3 : Répartition saisonnière de la hauteur des vagues sur la partie est de la Mer des Caraïbes (Source : SAFEGE Guadeloupe, 2005).

Hauteur des vagues (m)	Janvier	Avril	Juillet	Octobre
Moins de 1,5	68 %	78 %	66 %	88 %
De 1,5 à 3,0	26 %	19 %	29 %	11 %
De 3,0 à 4,0	5 %	2 %	4 %	1 %
Plus de 4,0	1 %	1 %	1 %	0 %

Courants : en raison de la courantologie générale sur toute la zone Caraïbe, les courants généraux portent à l'Ouest-Nord-Ouest, avec une vitesse moyenne de l'ordre de 0,5 à 1,0 nœud, notablement renforcée dans les chenaux entre les îles.

Température : elle oscille entre 25 °C et 29 °C. Elle est globalement homogène et ne présente pas de stratification entre la surface et le fond.

Salinité : la salinité de surface est d'environ 35 ‰.

Densité de surface : la densité (en kilogramme par décimètre cube d'eau de mer) varie de 25,24 en février à 22,5 en novembre (SAFEGE, 2004).

Qualité des eaux : 6 points de prélèvements dans la Réserve Naturelle sont suivis par la DSDS : stations de Baie de l'Embouchure Sud, de Baie Orientale point nord et point sud, l'îlet Pinel, Grand Cayes Nord et Sud. Toutes les analyses révèlent une eau de baignade de bonne qualité (catégorie A) excepté pour les eaux de l'îlet Pinel qui sont passées d'une bonne qualité en 2006 à une qualité moyenne début 2007 (résultat provisoire pour la saison 2007).

17. Caractéristiques physiques du bassin versant :

Données disponibles pour deux bassins versants.

Plan de gestion de la RNN de Saint-Martin et des sites du CELRL (2009) :

Le territoire de l'île de Saint-Martin ne possède aucun cours d'eau d'importance, ce qui explique l'absence d'estuaires. Toutefois, il faut signaler la présence de deux ravines : la ravine Paradis et la ravine du Quartier d'Orléans, aboutissant toutes les deux à l'Étang aux Poissons, inclus dans la Réserve Naturelle.

La ravine Paradis draine le versant sud-est du morne du Pic Paradis et se jette dans le bras mort de l'étang après avoir traversé le secteur urbanisé (ouest du Quartier d'Orléans). Les caractéristiques de son bassin versant (superficie : 2,2 km² ; indice de pente : 0,46), très pentu et compact, induit une réponse rapide aux variations climatiques (I.B.CONSUULT, ORSTOM, 1990). Son débit de pointe, pour une période de retour de 50 ans, a été estimé à 90 m³.s⁻¹.

Le bassin versant de la ravine du Quartier d'Orléans se caractérise par la forme d'un cirque ouvert au nord-est. Cette ravine dévale les versants pentus des mornes qui génèrent un écoulement rapide puis traverse une zone de très faible pente avant d'atteindre son exutoire. Son temps de concentration est d'environ 30 minutes. Elle est alimentée par un bassin versant d'une superficie de 6,8 km² ce qui explique son débit de pointe plus élevé (190 m³.s⁻¹) pour la période de retour de 50 ans.

Tableau 4 : Caractéristiques des bassins versants et estimation des débits de pointe de crue de la ravine Paradis et de la ravine du Quartier d'Orléans

(Source : I.B. CONSULT, 1990)

Bassin versant	Superficie (Km ²)	Indice de pente	Débits de Pointe de crue (m ³ .s ⁻¹) (trois périodes de retour en année)		
			10	50	100
Ravine du Quartier d'Orléans	6,8	0,27	130	190	225
Ravine Paradis	2,2	0,46	55	90	105

Le climat de Saint-Martin est déterminé par l'action des cellules de hautes pressions de l'Atlantique Nord (principalement l'Anticyclone des Açores) qui dirigent toute l'année un flux variable d'alizés de secteur est dominant, chauds et humides (SAFEGE, 2004).

Le climat de l'île est un climat tropical chaud caractérisé par une faible amplitude des variations annuelles des températures atmosphériques. Les températures moyennes mensuelles varient de 25,5 °C, en février, à 28,4 °C en août et septembre, pour une moyenne de 26,9 °C.

La moyenne des précipitations annuelles est de 1159,6 mm. Deux saisons s'opposent : la saison sèche ou carême, qui correspond globalement au premier semestre de l'année, et la saison des pluies, au second semestre, où les précipitations sont deux fois plus importantes que durant le carême. La pluviométrie moyenne est généralement comprise entre 900 mm dans les zones les moins arrosées au nord-est de l'île et environ plus de 1300 mm dans les zones montagneuses suivant les extrapolations à partir des mesures ponctuelles.

18. Valeurs hydrologiques :

Données disponibles pour certains étangs.

A l'exception des mares de la Baie Lucas et de l'Anse Heureuse, les étangs sont plus ou moins en communication avec la mer (échanges continuels, surtout en saison des pluies). L'Etang de la Pointe du Bluff représente le cas le plus extrême car il est en permanence soumis à l'influence marine (présence d'espèces marines dans l'étang). Les étangs de Saint-Martin sont donc des lagunes littorales.

Les étangs de Saint-Martin contribuent à l'épuration des eaux avant leur passage dans la mer, et permettent de réduire la charge polluante qui impacte herbiers et récifs. Ils permettent aussi la régulation des flux hydriques ainsi que la décantation des alluvions. Les unités écologiques de la partie marine assurent la stabilisation des sédiments et l'oxygénation de l'eau (herbiers de Phanérogames marines) ainsi que la protection des côtes (récifs coralliens). La partie marine participe également à la régulation des processus climatiques. Les zones humides et la partie marine jouent un rôle complémentaire.

19. Types de zones humides :

a) présence :

Marine/côtière : **A** • **B** • **C** • **D** • **E** • F • **G** • H • I • **J** • K • Zk(a)

Continental : L • M • N • O • P • Q • R • Sp • Ss • Tp • Ts • U • Va
• Vt • W • Xf • Xp • Y • Zg • Zk(b)

Artificielle : 1 • 2 • 3 • 4 • 5 • 6 • 7 • 8 • 9 • Zk(c)

b) dominance :

Zone marine : A/B/C.

Etangs : J. Pas de renseignements quant à la superficie des vasières.

20. Caractéristiques écologiques générales :

La mangrove est un milieu fondamental utilisé par la faune comme zone d'alimentation, dortoir, ou lieu de reproduction. A Saint-Martin, de nombreux oiseaux sont inféodés à ce milieu (Paruline des ruisseaux par exemple). L'étang sert de zone d'alimentation pour l'avifaune, mais aussi de milieu de fuite, notamment pour les iguanes. Ces milieux servent d'aires d'hivernage pour les espèces migratrices et sont donc très importants pour les espèces patrimoniales.

La zone marine remplit également des fonctions écologiques primordiales : aire d'alimentation, d'abri, de reproduction, de nurserie... pour de nombreuses espèces appartenant à 10 taxons différents.

21. Flore remarquable :

Palétuviers rouge *Rhizophora mangle*, noir *Avicennia germinans*, gris *Conocarpus erectus* et blanc *Laguncularia racemosa*.

Herbe à tortue *Thalassia testudinum*, Herbe à lamantin *Syringodium filiforme*, *Halodule wrightii* et *Halophila decipens*

22. Faune remarquable :

Présence d'espèces patrimoniales mondiales comme le Balbuzard pêcheur et le Faucon pèlerin, rapaces considérés comme menacés, etc.

De nombreuses espèces sont endémiques ou sub-endémiques.

Exemple: 6 espèces endémiques des Petites Antilles : Colibri falcé-vert *Eulampis holosericeus*, Colibri huppé *Orthorhyncus cristatus*, Elenie siffleuse *Elaenia martinica*, Moqueur corossol *Margarops fuscatus*, Quiscale merle *Quiscalus lugubris* et Sporophile ici *Tiaris bicolor*.

4 espèces subendémiques : Hylode de Johnstone *Eleutherodactylus johnstonei*, Hylode de la Martinique *Eleutherodactylus martinicensis*, Ameive de Plée *Ameiva plei* et Anolis d'Anguilla *Anolis gingivinus*.

314 espèces marines parmi lesquelles des espèces patrimoniales emblématiques (Baleine à bosse *Megaptera novaeangliae*, Grand dauphin *Tursiops truncatus*, Noddi brun *Anous stolidus*, Pailles-en-queue *Phaethon aethereus* et *Phaethon lepturus*), menacées (3 espèces de tortues marines).

23. Valeurs sociales et culturelles :

a) Décrire les éventuelles valeurs sociales et culturelles du site : p. ex., production halieutique, foresterie, importance religieuse, sites archéologiques, relations sociales avec la zone humide, etc. Établir la distinction entre l'importance historique/archéologique/religieuse et les valeurs socio-économiques actuelles.

Sites archéologiques à proximité de certains des étangs qui témoignent d'occupations liées à la consommation de coquillages durant le Mésoindien (3 sites vers la Pointe du Bluff, 2 sites vers les Salines d'Orient, 2 sites à proximité de l'Etang Rouge, 1 site à proximité de Grand-Etang), le Néoindien (à proximité des Salines d'Orient). 1 site cedrosan-saladoïde (429- 585 AD) à Cul-de-Sac près de l'étang de la Barrière, et un ossement sur le site de Trou David 2 (près de l'Etang de la Pointe du Bluff).

b) Le site est-il considéré d'importance internationale parce qu'il possède, outre les valeurs écologiques pertinentes, des valeurs culturelles importantes, matérielles et non matérielles, liées à ses origines, à la conservation de la nature et/ou au fonctionnement écologique ?

Si oui, cocher cette case et décrire cette importance selon l'une, au moins, des catégories suivantes :

- i) sites qui fournissent un modèle d'utilisation rationnelle des zones humides, comme démonstration de l'application de connaissances et méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation conservant les caractéristiques écologiques des zones humides ;
- ii) sites possédant des traditions ou un passé culturels exceptionnels datant de civilisations passées qui ont eu une influence sur les caractéristiques écologiques des zones humides ;
- iii) sites sur lesquels les caractéristiques écologiques des zones humides dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les populations autochtones ;
- iv) sites sur lesquels des valeurs non matérielles dignes d'intérêt sont présentes, par exemple des sites sacrés, et dont l'existence est étroitement liée avec le maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide.

24. Régime foncier/propriété :

- a) dans le site Ramsar : Conservatoire du littoral pour les étangs, Domaine Public Maritime pour la partie marine (CF annexe 3)
- b) dans la région voisine : propriétaires privés, sites terrestres classés en RNN et affectés au Conservatoire.

25. Occupation actuelle des sols (y compris l'eau) :

- a) dans le site Ramsar :

Activités autorisées et encadrées : plongée sous-marine, plaisance, kayak, surf, etc (cf décret Annexes 5 et 7).

- b) dans la région voisine/le bassin versant : parcelles classées en INA, NB, UC et UG.

INA : zones réservées à une urbanisation future

NB : zones à caractère rural dominant

UC : centres secondaires à vocation de « support » des activités touristiques du littoral.

UG : zones affectées à l'habitat

26. Facteurs (passés, présents ou potentiels) défavorables affectant les caractéristiques écologiques du site, notamment les changements dans l'occupation des sols (y compris l'eau) et les projets de développement :

a) dans le site Ramsar :

Etangs :

- Diminution de la mangrove pour la plupart des étangs, excepté pour l'Etang aux Poissons et les Salines d'Orient classés en Réserve, où la mangrove est en augmentation.
- Rejet d'eaux usées (station d'épuration ou eaux usées des habitations des quartiers alentours) et de substances diverses,
- Macro-déchets
- Remblais
- Etang aux Poissons : envasement accru par les coulées de boues durant les cyclones successifs et les remblais sauvages aux abords de l'étang. Ces nuisances perturbent le fonctionnement de l'étang et l'empêchent de jouer son rôle de zone humide pour la prévention contre les inondations.

Partie marine:

- Braconnage,
- Rejets de substances diverses,
- Apport sédimentaire,
- Macro-déchets
- **Scooter de mers**

b) dans la région voisine :

- Remblaiements sur les berges,
- Circulation de véhicules.

27. Mesures de conservation en vigueur :

a) Faire la liste des catégories et statuts juridiques des aires protégées au plan national et/ou international, y compris les relations aux limites du site Ramsar ;

Tous les étangs ont été affectés au Conservatoire du littoral et sont protégés par un Arrêté de Protection de Biotope (APB). L'Etang aux Poissons et les Salines d'Orient sont également classés en Réserve Naturelle Nationale (RNN), tout comme la partie marine.

b) Le cas échéant, faire la liste des catégories UICN pour les aires protégées (1994) qui s'appliquent au site (cocher la case ou les cases pertinente(s))

IV ✓

c) Existe-t-il un plan de gestion approuvé officiellement ? Est-il appliqué ?

Plan de gestion de la RNN de Saint-Martin et des sites du Conservatoire du littoral, approuvé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) en mars 2009, validé par le Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) en mai 2009. Le plan de gestion pour la période 2009-2013 est d'ores-et-déjà mis en application.

d) Décrire toute autre pratique de gestion actuelle :

Plan de gestion de la RNN et des sites du Conservatoire du littoral, 2009.

TE (Travaux d'Entretien) 1 : Nettoyer les sites : en cours

TE2 : Extraire les macro-déchets : en cours

TE10 : Entretien des balises et mouillages : en cours

TU (Travaux Uniques) 2 : Poser les mouillages réglementaires sur les sites sensibles : en cours

TU4 : Eliminer les remblais illégaux : en cours

TU5 : Limiter et mettre aux normes les rejets d'eaux usées (2009-2013) : en cours

TU6 : Réaménager les plages (sites de ponte) pour l'accueil des tortues marines : en cours

TU7 : Aménager et effectuer les travaux sur les étangs selon préconisations du diagnostic effectué (2012-2013) : en cours

28. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées :

Plan de gestion de la RNN et des sites du Conservatoire du littoral, 2009.

Opérations proposées dans le plan de gestion :

SE (Suivis, Etudes) 2 : Suivre les populations d'oiseaux inféodés aux étangs mis en gestion à l'AGRNSM (2010-2013)

SE6 : Inventorier les espèces de mollusques

SE7 : Inventorier les espèces d'échinodermes

SE8 : Inventorier les espèces de crustacés

SE17 : Améliorer les connaissances sur les poissons à rostre dans la zone

SE19 : Suivre les échouages de mammifères marins

29. Recherche scientifique en cours et équipements :

- SE 1 : Réaliser le diagnostic des différents étangs mis en gestion à l'Association de Gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin (AGRNSM) (2009).
- SE9 : Suivre les herbiers de Phanérogames marines : en cours
- SE10 : Mettre en place des protocoles standardisés et suivre les récifs : en cours
- SE11 : Evaluer et suivre les populations de poissons : en cours
- SE12 : Suivre les sites de ponte de tortues marines : en cours
- SE13 : Appliquer les protocoles standardisés de suivi des populations de tortues marines en plongée en collaboration avec clubs de plongée : en cours
- SE14 : Suivre les populations d'oiseaux marins : en cours
- SE15 : Evaluer et suivre les populations de lambis : en cours
- SE16 : Evaluer et suivre les populations d'oursins : en cours
- SE18 : Evaluer et suivre les populations de mammifères marins : en cours
- SE20 : Réaliser des suivis comparatifs des herbiers, dans et hors RN : en cours
- SE21 : Réaliser des suivis comparatifs des coraux, dans et hors RN : en cours
- SE22 : Réaliser des suivis comparatifs des peuplements de lambis dans et hors RN : en cours
- SE23 : Réaliser des suivis comparatifs des peuplements d'oursins dans et hors RN : en cours

30. Activités actuelles de communication, éducation et sensibilisation du public (CESP) relatives au site ou bénéfiques au site :

- PI (Pédagogie, Information) 1 : Mettre en place des aménagements nécessaires à l'accueil du public (projet 2009 : station d'observation de l'avifaune et parcours découverte de la mangrove).
- PI2 : Suivre la charte mise en place par la RNN avec les opérateurs
- PI3 : Former les opérateurs exerçant leur activité dans la RNN
- PI10 : Assurer la valorisation scientifique et technique des inventaires réalisés
- PI11 : Sensibiliser la population à la protection des tortues marines
- PI12 : Réaliser les aménagements nécessaires à la mise en place du sentier sous-marin
- PI13 : Appliquer les règles d'utilisation du sentier sous-marin
- PI15 : Aménager des stations d'observation de l'avifaune
- PI16 : Réaliser les aménagements nécessaires à la mise en valeur du patrimoine archéologique
- PI17 : Assurer des interventions thématiques en milieu scolaire...

31. Loisirs et tourisme actuels :

NEANT (pour les étangs)

Partie marine : activités nautiques (surf, kayak, voile), plongée sous-marine et snorkelling, plaisance (cf Annexe 3).

32. Juridiction :

Juridiction territoriale :

Conservatoire du Littoral,

Délégation Outre-Mer,

5-7, rue Pémagnie BP 546

14037 Caen cedex

Association de Gestion de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin

803 Résidence les Acacias – Antenne du Conservatoire du Littoral

Anse Marcel

97150 Saint-Martin

Juridiction fonctionnelle :

Association de Gestion de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin

803 Résidence les Acacias – Antenne du Conservatoire du Littoral

Anse Marcel

97150 Saint-Martin

33. Autorité de gestion :

Association de Gestion de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin

803 Résidence les Acacias – Antenne du Conservatoire du Littoral

Anse Marcel

97150 Saint-Martin

Conservateur : Monsieur Nicolas Maslach
reservenaturelle@domaccess.fr
05.90.29.09.72 et 0690 38 77 71

34. Références bibliographiques :

PLAN DE GESTION DE LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DE SAINT-MARTIN ET DES SITES DU CELRL, Océan Scientifique Assistance (OSA)-RNN Saint-Martin, 2009.

ARCHEOLOGIE PRECOLOMBIENNE DE L'ILE DE SAINT-MARTIN, PETITES ANTILLES (3300 BC -1600 AD), thèse de Dominique Bonnissent, 2008

CARTOGRAPHIE DES BIOCENOSSES MARINES ET TERRESTRES DE LA RESERVE NATURELLE DE SAINT-MARTIN, TBM, 2007.

EVALUATION SCIENTIFIQUE DES VERTEBRES TERRESTRES (AMPHIBIENS, REPTILES, OISEAUX et MAMMIFERES) DES ETANGS DE SAINT MARTIN. Leblond Gilles, rapport BIOS, janvier 2005.

ETUDE DE LA POPULATION DE LIMICOLES ET ANATIDES A SAINT-MARTIN, De Champeaud C., 2004.

ETUDE DE LA FLORE TERRESTRE DE LA RN DE SAINT-MARTIN, Wiewiura W., 2003

UE 95 Bouchon C., Bouchon-Navaro Y., Louis M., 1995. Les biocénoses marines cotières de l'île de Saint Martin. Etude scientifique pour la création d'une réserve naturelle, Université des Antilles et de la Guyane, 21p.

ECO 86 : ECORECIF : Bouchon C., Bouchon-Navaro Y., Laborel J., Laborel-Deguen F., Lamy D., Louis M., Phillipot V., Vacelet J., 1986. Etude des biocénoses marines cotières des îles de Saint Barthélemy, Saint Martin et Anguilla. Rapport préliminaire de la mission ECORECIF, Université des Antilles et de la Guyane, 21p.

CE 04 CEMIDEG 2004, Université des Antilles et de la Guyane.

Veillez renvoyer à l'adresse suivante: Secrétariat de la Convention de Ramsar, rue Mauverney 28, CH-1196 Gland, Suisse. Téléphone: +41 22 999 0170 • Télécopie: +41 22 999 0169 • Courriel: ramsar@ramsar.org

ANNEXE 1 : LES ESPECES

Liste des espèces observées sur les étangs de Saint-Martin (d'après Leblond, 2007)

Classe	Noms vernaculaires	Noms scientifiques	Statut de protection
Amphibiens	Hylode de Johnstone	<i>Eleutherodactylus johnstonei</i>	P ¹
	Hylode de la Martinique* ²	<i>Eleutherodactylus martinicensis</i> *	P
	Rainette de Cuba*	<i>Osteopilus septentrionalis</i> *	P
Reptiles	Iguane commun	<i>Iguana iguana</i>	P
	Anolis d'Anguilla	<i>Anolis gingivinus</i>	P
	Hemidactyle mabouia	<i>Hemidactylus mabouia</i>	P
	Thécadactyle à queue épineuse*	<i>Thecadactylus rapicauda</i> *	P
	Ameive de Plée	<i>Ameiva plei</i>	P
Mammifères	Rat noir	<i>Rattus rattus</i>	NP
	Souris	<i>Mus musculus</i>	NP
	Mangouste	<i>Herpestes auropunctatus</i>	NP

Liste des espèces de l'avifaune observées sur les étangs de Saint-Martin (d'après De Champeaud, 2004, Leblond, 2005 et 2007)

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut de protection	Statut reproducteur
Batmar	<i>Actitis macularia</i>	P	M
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	P	M
Canard des Bahamas	<i>Anas bahamensis</i>	P	M
Sarcelle à ailes vertes	<i>Anas crecca</i>	P	M
Sarcelle à ailes bleues	<i>Anas discor</i>	P	M
Tournepieuvre à collier	<i>Arenaria interpres</i>	P	M
Grand héron	<i>Ardea herodias</i>	P	M
Fuligule à bec cerclé	<i>Aythya ?</i>		
Petit morillon	<i>Aythya affinis</i>	P	M
Morillon à collier	<i>Aythya collaris</i>	P	M

¹ Pour les statuts de protection et reproducteur : cf légende en fin de tableau p26

² Espèces en rouge* : espèces susceptibles d'être observées

Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	P	S/M
Petit garrot	<i>Bucephala albeola</i>	P	M
Héron vert	<i>Butorides striatus</i>	P	NS
Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>		M
Bécasseau à croupion blanc	<i>Calidris fuscicolis</i>		
Bécasseau à échasse	<i>Calidris himantopus</i>	P	M
Bécasseau d'Alaska	<i>Calidris mauri</i>	P	M
Bécasseau minuscule	<i>Calidris minutilla</i>	P	M
Bécasseau semi-palmé	<i>Calidris pusilla</i>	P	M
Chevalier semi-palmé	<i>Catoptrophorus semipalmatus</i>	P	M/NM ?/N ?
Martin-pêcheur migrateur	<i>Ceryle alcyon</i>	P	M
Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>	P	
Pluvier semi-palmé	<i>Charadrius semipalmatus</i>	P	M
Pluvier kildir	<i>Charadrius vociferus</i>	P	NS
Pluvier de Wilson	<i>Charadrius wilsonia</i>	P	NS
Sucrier	<i>Coereba flaveola</i>	P	NS
Colombe à queue noire	<i>Columbina passerina</i>	P	NS
Pigeon à cou rouge	<i>Columbina squamosa</i>	P	S/NS
Coulicou manioc	<i>Coccyzus minor</i>	P	S
Paruline des prés	<i>Dendroica discolor</i>	P	M
Paruline jaune	<i>Dendroica petechia</i>	P	NS
Grande aigrette	<i>Egretta alba</i>	P	NS/M
Aigrette bleue	<i>Egretta caerulea</i>	P	NS ?
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	P	N?
Aigrette neigeuse	<i>Egetta thula</i>	P	NS/M
Elaene siffleuse	<i>Elaenia martinica</i>	P	NS
Colibri falle-vert	<i>Eulampis holosericeus</i>	P	S
Faucon émerillon*	<i>Falco columbarius*</i>	P	M
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	P	M
Gligli	<i>Falco sparverius</i>	P	NS
Frégate superbe	<i>Fregata magnificens</i>	P	A
Foulque à cachet blanc	<i>Fulica caribaea</i>	P	NS

Poule d'eau à cachet rouge	<i>Gallinula chloropus</i>	P	NS
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	P	M
Huîtrier d'Amérique	<i>Haematopus palliatus</i>	P	NS ?
Échasse d'Amérique	<i>Himantopus mexicanus</i>	P	NS/M
Hirondelle des cheminées	<i>Hirundo rustica</i>	P	M
Mouette atricille	<i>Larus atricilla</i>	P	A
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	P	M
Bécasseau roux	<i>Limnodromus griseus</i>	P	M
Père noir	<i>Loxigilla noctis</i>	P	NS
Grosse grive	<i>Margarops fuscatus</i>	P	A/N?
Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>	P	
Bihoreau à couronne noire	<i>Nycticorax nycticorax</i>	P	M/N ?
Bihoreau violacé	<i>Nycticorax violacea</i>	P	NS
Colibri huppé	<i>Orthorhynchus cristatus</i>	P	S
Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	P	M
Moineau domestique	<i>Paser domesticus</i>	P	NS
Pelican brun	<i>Pelecanus occidentalis</i>	P	A
Chevalier combattant	<i>Philomachus pugnax</i>	P	M
Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	P	NS/M
Canard plongeon	<i>Podilymbus podiceps</i>	P	N ?
Marouette de Caroline	<i>Porzana carolina</i>	P	
Hirondelle à ventre blanc*	<i>Progne dominicensis*</i>	P	S
Paruline orangée	<i>Protonotaria citrea</i>	P	M
Merle	<i>Quiscalus lugubris</i>	P	NS/M
Paruline des ruisseaux	<i>Seiurus noveboracensis</i>	P	M
Petite sterne	<i>Sterna antillarum</i>	P	NM/M
Sterne royale	<i>Sterna maxima</i>	P	A
Sterne caugek	<i>Sterna sandvicensis</i>	P	M
Tourterelle turque	<i>Streptopedia decaocto</i>	P	A
Harle bièvre	<i>Mergus serrator</i>	P	M
Sporophile cici	<i>Tiaris bicolor</i>	P	NS
Petit chevalier	<i>Tringa flavipes</i>	P	M

Grand chevalier	<i>Tringa melanoleuca</i>	P	M
Tyran gris	<i>Tyrannus dominicensis</i>	P	NS
Vireo à moustache	<i>Vireo altiloquus</i>	P	S
Tourterelle asiatique	<i>Zenaida asiatica</i>	P	NS
Tourterelle à queue carrée	<i>Zenaida aurita</i>	P	NS

Espèces en rouge* : susceptibles d'être observées.

A : espèce utilisant le milieu

N : espèce nicheuse

S : espèce sédentaire

M : espèce migratrice

NM : nicheuse migratrice

NS : nicheuse sédentaire

Liste des espèces observées dans la partie marine de la Réserve Naturelle Nationale

UE 95 Bouchon C., Bouchon-Navaro Y., Louis M., 1995. Les biocénoses marines cotières de l'île de Saint Martin. Etude scientifique pour la création d'une réserve naturelle, Université des Antilles et de la Guyane, 21p.

CE 04 CEMIDEG 2004, Université des Antilles et de la Guyane.

Cyanobactéries									
Classe	Sous-classe	Ordre	Famille	Genre	Espèces	CE 04			
					<i>Hydrocoelium coccineum</i>	•			

Algues									
Classe	Ordre	Famille	Genre	Espèces	Nom vernaculaire	Auteurs	U 95	ZNIEFF MER	CE 04
Chlorophyceae	Ulvales	Ulvaceae	<i>Enteromorpha</i>	<i>spp</i>			•		
	Siphonocladales	Valoniaceae	<i>Valonia</i>	<i>ventricosa</i>			•		

Algues								
Classe	Ordre	Famille	Genre Espèces	Nom vernaculaire	Auteurs	U 95	ZNIEFF MER	CE 04
			<i>Dictyosphaeria cavernosa</i>		Boergesen	•		
	Caulerpales	Caulerpaceae	<i>Caulerpa cupressoides</i>			•		
			<i>Caulerpa prolifera</i>	Caulerpe à lame ovale	Forskal	•		•
			<i>Caulerpa racemosa</i>					•
			<i>Caulerpa sertularioides</i>			•		
			<i>Caulerpa verticillata</i>		Howe	•		
		Cordiaceae	<i>Udotea flabellum</i>	Eventail de sirène	Elie & Solander	•		•
			<i>Udotea cyathiformis</i>			•		•
		Halimedaceae	<i>Avrainvillea nigricans</i>		Decaisne	•		•
			<i>Halimeda incrassata</i>	Halimeda trois doigts	Ellis	•		•
				Halimeda à pédoncule joints	Elie & Solander	•		•
			<i>Halimeda monile</i>					
			<i>Halimeda opuntia</i>	Halimeda cresson	Linné	•		•
			<i>Halimeda tuna</i>		Lamouroux	•		•
			<i>Peniculus capitatus</i>		Lamarck	•		•
			<i>Peniculus dumetosus</i>	Pénicile broose boule	Lamouroux	•		
			<i>Rhipocephalus phoenix</i>			•		•
	Dasycladales	Dasycladaceae	<i>Dasycladus vermicularis</i>			•		
Phaeophyceae	Dyctiotales	Dictyotaceae	<i>Dictyota bartayresi</i>		Lamouroux			•
			<i>Dictyota cf divaricata</i>		Lamouroux	•		
			<i>Dictyota cf. pulchella</i>					•
			<i>Dictyota sp</i>			•		
Phaeophyceae	Dyctiotales	Dictyotaceae	<i>Padina santae-crucis</i>		Boergesen			•
			<i>Padina santae-crucis</i>		Boergesen			•
			<i>Sargassum cf natans</i>					•
			<i>Sargassum sp</i>			•		
			<i>Styopodium zonale</i>			•		
	Fucales	Cystoseiraceae	<i>Turbinaria tricostata</i>		Kuntze	•		

Algues												
Classe	Ordre	Famille	Genre Espèces	Nom vernaculaire	Auteurs	U 95	ZNIEFF MER	CE 04				
Rhodophyceae	Ceramiales	Ceramiaceae	<i>Callithamnion cordatum</i>			•		•				
		Dasyaceae	<i>Dasya antillarum</i>			•						
	Nemaliales	Rhodomelaceae	<i>Acanthophora spicifera</i>			•			•			
			<i>Bostrychia tenella</i>			•			•			
			<i>Digenia simplex</i>			•			•			
		Chaetangiaceae	<i>Galaxaura oblongata</i>		Lamouroux	•			•			
			Helminthoclad iaceae	<i>Liagora sp</i>			•					
				<i>Codium isthmocladum</i>							•	
	Corrallinales	Corallinaceae	<i>Rhipocephalus phoenix</i>						•			
			<i>Stypodium zonale</i>						•			
<i>Amphiroa rigida</i>								•				
			<i>Amphiroa tribulus</i>	Algue à ramilles plates	Ellis & Solander			•				
			<i>Porolython pachydermum</i>			•		•				

Phanérogames												
Sous- Embranchement	Classe	Sous classe	Famille	Genre Espèces	Nom vernaculaire	Auteurs	U 95	ZNIEFF MER	CE 04	ECO 86		
Angiospermes	Monocotylédones	Héliobiées	Hydrocharitaceae	<i>Thalassia</i>	Herbe à tortue	Banks ex König	•	•	•	•		
				<i>testudinum</i>			•			•		
		Cymodoceae	<i>Halodule wrightii</i>			•					•	
			<i>Syringodium filiforme</i>	Herbe à Lamentin	Kützing	•	•		•	•		
			<i>Halophilia decipens</i>				•	•	•	•		

Spongiaires										
Classe	Sous classe	Ordre	Famille	Genre Espèces	Nom vernaculaire	Auteurs	U 95	ZNIEFF MER	CE 04	ECO 86
Démospogonae	Tetractinomorpha	Spirophorida	Tetillidae	<i>Cinachyrella alloclada</i>		Uliczka	•		•	
				<i>Cinachyrella sp</i>			•			
		Hadromeridae	Spirastrellidae	<i>Spirastrella coccinea</i>		Lamarck	•			
				<i>Spirastrella sp</i>			•			
				<i>Phorbis amaranthus</i>	éponge encroutante				•	
				<i>Uloza ruetzleri</i>		Wiedenmayer	•			
		Hadromerida	Spirastrellidae	<i>Ectyoplasia ferox</i>		Schmidt	•			•
				<i>Anthosigmella varians</i>	éponge marron variable		•		•	
				<i>Cliona delitrix</i>						•
		Ceractinomorpha	Poeciliscleridae	Esperiopsidae	<i>Cliona caribbea</i>					
	<i>Iotrochota birotulata</i>					Higgin	•		•	
	<i>Monanchora unguifera</i>					De Laubenfels	•		•	
	Haploscleridae		Niphatidae	<i>Amphimedon compressa</i>		Duchassing & Michelotti	•			•
				<i>Amphimedon sp</i>			•			
				<i>Niphates digitalis</i>		Lamarck	•		•	
<i>Niphates erecta</i>					Duchassing & Michelotti	•		•		
		<i>Callyspongia vaginalis</i>		Lamarck	•		•			

Spongiaires										
Classe	Sous classe	Ordre	Famille	Genre Espèces	Nom vernaculaire	Auteurs	U 95	ZNIEFF MER	CE 04	ECO 86
				<i>Callyspongia plicifera</i>			•			
				<i>Callyspongia fallax</i>			•			
			Petrosiidae	<i>Xestospongia muta</i>		Schmidt	•		•	
			Renieridae	<i>Calyx podatypa</i>	éponge volcan rouge				•	
		Dictyoceratidae	Thorectidae	<i>Ircinia campana</i>			•			
				<i>Ircinia felix</i>		Duchassing & Michelotti	•		•	
				<i>Ircinia strobilina</i>		Lamarck	•		•	
		Verongiidae	Aplysinidae	<i>Aplysina cauliformis</i>		Carter	•		•	
				<i>Aplysina fistularis</i>		Pallas	•		•	
				<i>Aplysina fulva</i>		Pallas	•		•	
				<i>Verongula rigida</i>		Esper	•			
			Aplysinellidae	<i>Pseudoceratina crassa</i>		Hyatt	•		•	
			Halisarcidae	<i>Halisarca coerulea</i>		Vacelet & Donadey	•			
		Axinellidae	Axinellidae	<i>Homoxinella rudis</i>		Verrill			•	
				<i>Plakortis angulospiculatus</i>					•	
		Poecilosclerida	Desmacididae	<i>Desmapsamma anchorata</i>					•	

Spongiaires

Classe	Sous classe	Ordre	Famille	Genre Espèces	Nom vernaculaire	Auteurs	U 95	ZNIEFF MER	CE 04	ECO 86
			Microcionidae	<i>Rhaphidophlus raraechelae</i>					•	

Cnidaires

Classe	Sous classe	Ordre	Famille	Genre Espèces	Nom vernaculaire	Auteurs	U 95	ZNIEFF MER	CE 04	
Hydrozoa	Athecatae	Milleporina	Milleporidae	<i>Millepora alcicornis</i>	Corail de feu branchu	Linné	•		•	
				<i>Millepora complanata</i>	Corail de feu feuilli		•		•	
				<i>Millepora squarrosa</i>		Lamarck	•		•	
				<i>Millepora sp</i>			•			
	?	?	?	<i>Macrorhynchia robusta</i>			•			
				<i>Macrorhynchia dichotoma</i>			•			
	Thecatae	Conica	e	Aglaopheniida	<i>Aglaophenia latecarinata</i>			•		
				<i>Gymnangium cf longicauda</i>			•			
							•			
	Anthozoa	a	Gorgonacea	Briareidae	<i>Briaerum abestinum</i>	Gorgone-liège violette	Pallas	•	•	•
<i>Erythropodium</i>						Duchassing & Michelotti	•	•	•	
Anthothelidae				<i>caribaeorum</i>	Gorgone encroutante					
				<i>Erythropodium americana</i>			•		•	
Plexauridae				<i>Eunicea fusca</i>	Gorgone arborescente beiger				•	
				<i>Eunicea mammosa</i>	Gorgone cadélabre				•	

Cnidaires							ZNIEFF		
Classe	Sous classe	Ordre	Famille	Genre Espèces	Nom vernaculaire	Auteurs	U 95	MER	CE 04
				<i>Eunicea calyculata</i>			•		
				<i>Eunicea laxispica</i>			•		
				<i>Eunicea tourneforti</i>			•		
				<i>Eunicea sp</i>			•		
				<i>Muricea atlantica</i>			•		
				<i>Muricea elongata</i>	Gorgone arborescente Epineuse		•		
				<i>Muricea sp</i>			•		
				<i>Plexaura flagella</i>			•		
				<i>Plexaura flexuosa</i>	Gorgone arborescente courbée		•		•
				<i>Plexaura homomalla</i>	Gorgone arborescente noire	Esper	•		•
				<i>Plexaura porosa</i>			•		
				<i>Plexaura spp</i>			•		
				<i>Plexaura wagnaari</i>			•		
				<i>Plexaurella nutans</i>	Gorgone milles bouches		•		•
				<i>Plexaurella dichotoma</i>			•		
				<i>Muricea muricata</i>	Gorgone arborescente épineuse				•
				<i>Plexaurella grisea</i>			•		
				<i>Telesto cf. riisei</i>			•		
					Eventail de mer à grandes mailles		•	•	•
			Gorgoniidae	<i>Gorgonia mariae</i>		Bayer			
				<i>Gorgonia ventalina</i>	Eventail de mer commun	Linné	•	•	•
				<i>Muriceoposis flavida</i>			•		
				<i>Pseudopterogorgia accrosa</i>			•		
				<i>Pseudopterogorgia cf. acerosa</i>					•
				<i>Pseudopterogorgia americana</i>	Plume de mer vivante	Gmelin	•		•
				<i>Pseudopterogorgia bummelincki</i>			•		
				<i>Pseudopterogorgia rigida</i>			•		

Cnidaires							ZNIEFF		
Classe	Sous classe	Ordre	Famille	Genre Espèces	Nom vernaculaire	Auteurs	U 95	MER	CE 04
				<i>Pseudoptertogorgia sp</i>			•		
				<i>Pseudopterogorgia kallos</i>			•		
				<i>Pterogorgia anceps</i>	Martinet de mer anguleux		•		
				<i>Pterogorgia citrina</i>	Martinet de mer jaune	Esper	•		•
				<i>Pterogorgia guadelupensis</i>			•		•
Hexacorallia			Acroporidae	<i>Acropora cervicornis</i>	Corne de cerf		•		•
				<i>Acropora palmata</i>	Corne d'élan		•	•	•
						Milne-Edwards & Haime			
	Scleractinia	Astroceeniidae		<i>Stephanocoenia michelini</i>	Corail étoile rougissant		•		
		Pocilloporidae		<i>Madracis decactis</i>			•		
		Agariciidae		<i>Agaricia agaricites</i>	Agarice laitue	Linné	•	•	
				<i>Helioseris cucullata</i>			•	•	
		Siderastreidae		<i>Siderastrea radians</i>	Petit corail starelette	Pallas	•		
				<i>Siderastrea siderea</i>	Corail starelette massif	Ellis & Solander	•	•	
		Poritidae		<i>Porites asteroides</i>	Porites étoiles		•	•	•
				<i>Porites divaricata</i>	Porites digitée	Lamarck	•		•
				<i>Porites porites</i>		Pallas	•	•	•
				<i>Porites furcata</i>					•
		Faviidae		<i>Colpophyllia natans</i>	Corail-cerveau Natan	Houttuyn	•		•
				<i>Diploria clivosa</i>	Corail-cerveau bosselé		•		•
				<i>Diploria labyrinthiformis</i>	Cerveau de Neptune	Linné	•		•
				<i>Diploria strigosa</i>	Corail-cerveau symétrique	Dana	•	•	•
				<i>Favia fragum</i>	Corail balle de golf	Esper	•		•
				<i>Manicina aerolata</i>	Rose de corail		•		•
				<i>Montastrea annularis</i>	Corail étoile massif	Ellis & Solander	•	•	
				<i>Montastrea cavernosa</i>	Grand corail-étoilé	Linné	•	•	•
				<i>Montastrea faveolata</i>					•

Cnidaires							ZNIEFF				
Classe	Sous classe	Ordre	Famille	Genre Espèces	Nom vernaculaire	Auteurs	U 95	MER	CE 04		
Scyphozoa				<i>Solenastrea bournoni</i>	Corail-étoilé Lisse		•		•		
				Meandrinidae	<i>Dendrogyra cylindrus</i>	Corail Cierge	Ehrenberg Milne-Edwards & Haime	•			
				<i>Dichocoenia stokesi</i>			•	•	•		
				<i>Isophyllastrea rigida</i>	Corail-étoile rugueux		•		•		
				<i>Isophyllia sinuosa</i>			•		•		
				<i>Meandrina meandrites</i>		Linné	•	•	•		
				<i>Oculina diffusa</i>	Oculine diffuse		•				
				Mussidae	<i>Mycetophyllia lamarckiana</i>	Corail-cactus ridé		•			
				Caryophyllidae	<i>Eusmilia fastigiata</i>	Corail-fleur doux	Pallas Duchassing & Michelotti	•	•	•	
				Actiniaria	Aliciidae	<i>Lebrunia danae</i>	Anémone à rameaux	Weinland	•		•
					Actiniidae	<i>Condylactis gigantea</i>	Anémone géante		•		•
					Sargatiidae	<i>Bartholomea annulata</i>	Anémone serpentín	Lesueur			•
				?	?	<i>Stoichactis helianthus</i>			•		
					Aiptasidae	<i>Aiptasia tagetes</i>					•
					Stichodactylidae	<i>Stichodactyla helianthus</i>					•
	Zoantharia	Zoanthidae	<i>Palythoa caribaeorum</i>	Zoanthaires caraibe		•		•			
		<i>Zoanthus sociatus</i>				•					
		<i>Zoanthus pulchellus</i>						•			
		<i>Cassiopea xamachana</i>				•					

Annélides					
Classe	Sous-classe	Ordre	Famille	Genre Espèces	CE 04
Polychètes	Polychètes sédentaires	Sabellida	Sabellidae	<i>Anamobaea orstedii</i>	•
			Serpulidae	<i>Spirobranchus giganteus</i>	•
			Terrebelidae	<i>Eupolymnia crassicornis</i>	•
		Aciculata	Amphinomidae	<i>Hermodice carunculata</i>	•

Mollusques											
Classe	Sous classe	Ordre	Famille	Genre Espèces	Nom vernaculaire	Auteurs	U 95	CE 04	ECO 86		
Prosobranchi											
Gasteropodes a		Mesogastropode	Strombidae	<i>Strombus costatus</i>	Strombe laiteux	Linné	•		•		
				<i>Strombus gigas</i>	Lambi	Gmelin				•	•
				<i>Phyllonotus pomum</i>						•	•
					Ovulidae	<i>Cyphoma gibbosum</i>				•	
					Limidae	<i>Lima scabra</i>		Born	•		
		Arcidae	<i>Arca zebra</i>		Swainson	•			•		
?	?	Neogastéropode	Turbinellidae	<i>Vasum muricatum</i>					•		
		?	?	<i>Livonia pica</i>				•	•		

Arthropodes									
Classe	Sous-classe	Ordre	Famille	Genre Espèces	Nom vernaculaire	Auteurs	U 95	CE 04	
Crustacés	Malacostracées	Decapodes	Palinuridae	<i>Panulirus argus</i>	Langouste royale	Latreille	•	•	
				<i>Panulirus guttatus</i>	Langouste brésilienne				
		Thoracica	Balanidae	<i>Periclemenes pedersoni</i>	Crevette de Pederson				•

Echinodermes								
Classe	Ordre	Famille	Genre Espèces	Nom vernaculaire	Auteurs	U 95	ZNIEFF MER	CE 04
Echinoïdæ	Diadematoida	Diadamartidæ	<i>Diadema antillarum</i>	Oursin noir des Antilles	Philippi	•	•	•
			<i>Echinometra luncunter</i>	Oursin perforant	Linné	•	•	•
	Echinoida	Echinometridæ	<i>Tripneustes esculentus</i>	Oursin Blanc		•		
			<i>Lytechinus variegatus</i>	Oursin variable		•		
			<i>Clypeaster rosaceus</i>					
			<i>Holothuria mexicana</i>	Holothurie mexicaine	Ludwig	•		
Holothuroïdæ	Aspidochirotida	Holothuriidæ	<i>Oreaster reticulatus</i>					•
			<i>Meoma ventricosa</i>					•

Poissons								
Classe	Ordre	Famille	Genre Espèces	Nom vernaculaire	Auteurs	U 95	ZNIEFF MER	CE 04
Chondrichthyens		Orectolobidæ	<i>Ginglymostoma cirratum</i>	Requin nourrice	Bonnaterre	•		
			?	Requin dormeur		•		
Téléostéens	Anguilliformes	Muraeidæ	<i>Gymnothorax moringa</i>	Murène noire	Cuvier	•		
	Aulopiformes	Synodontidæ	<i>Synodus intermedius</i>	Mabouya rayé jaune	Spix	•		•

Poissons								
Classe	Ordre	Famille	Genre Espèces	Nom vernaculaire	Auteurs	U 95	ZNIEFF MER	CE 04
	Beryciformes	Holocentridae	<i>Sargocentron vexillarium</i>					•
			<i>Holocentrus adscencionis</i>	Cardinal blanc	Osbeck	•		•
			<i>Holocentrus rufus</i>	Cardinal queue fine	Walbaum Cuvier &	•		•
			<i>Myripristis jacobus</i>	Mombin	Valenciennes	•		•
	Syngnathiformes	Aulostomidae	<i>Aulostomus maculatus</i>	Poisson trompette	Valenciennes	•		•
	Perciformes	Serranidae	<i>Cephalopholis cruentatus</i>	Coné essaim	Lacépède	•		
			<i>Cephalopholis fulva</i>	Coné outalibi	Linné	•		
			<i>Epinephelus cruentatus</i>	Vieille de roche	Lacépède	•	•	
			<i>Epinephelus guttatus</i>	Grand gueule	Linné	•	•	•
			<i>Epinephelus nigricans</i>					•
			<i>Epinephelus striatus</i>	Vieille franche	Bloch	•		
			<i>Hypoplectrus cf guttavarius</i>	Hamlet timide	Poey Cuvier &	•		
			<i>Hypoplectrus chlorurus</i>	Hamlet queue jaune	Valenciennes	•	•	
			<i>Hypoplectrus nigicrans</i>	Hamlet noir	Poey Cuvier &	•	•	•
			<i>Hypoplectrus puella</i>	Hamlet marbré	Valenciennes	•		•
			<i>Mycteroperca interstitialis</i>	Vieille Gueule Jaune	Poey		•	
			<i>Serranus tabacarius</i>					•
			<i>Serranus tigrinus</i>	Serran tigre	Bloch	•		
			<i>Rypticus saponaceus</i>	Savonnette commune	Bloch & Schneider	•		
		Malacanthidae	<i>Malacanthus plumieri</i>					•
		Grammatidae	<i>Gramma loreto</i>	Gramma fée	Poey	•	•	
		Carangidae	<i>Caranx ruber</i>	Carangue franche	Bloch	•		
			<i>Decapterus punctatus</i>	Coulirou rond	Cuvier	•		
			<i>Trachinotus goodei</i>	Carangue zailles rondes	Jordan & Evermann	•		
		Belonidae	<i>Tylosurus acus</i>			•		
		Lutjanidae	<i>Lutjanus analis</i>	Pagre vivaneau	Cuvier	•		

Poissons								
Classe	Ordre	Famille	Genre Espèces	Nom vernaculaire	Auteurs	U 95	ZNIEFF MER	CE 04
		Gerreidae	<i>Lutjanus apodus</i>	Pagre jaune	Walbaum	•	•	•
			<i>Lutjanus griseus</i>	Pagre gris	Linné	•		
			<i>Lutjanus mahogoni</i>	Pagre mahogani	Cuvier	•		•
			<i>Ocyurus chrysurus</i>	Colas	Bloch	•	•	•
			<i>Eucinostomus argenteus</i>	Blanche argentée	Baird & Girard	•		
		Haemulidae	<i>Gerres cinereus</i>	Blanche cendrée	Walbaum	•		•
			<i>Anisotremus virginicus</i>	Gorette des vierges	Linné	•		•
			<i>Haemulon aurolineatum</i>	Gorette dorée	Cuvier	•		•
			<i>Haemulon carbonarium</i>	Gorette charbonnée	Poey	•	•	•
			<i>Haemulon chrysargyreum</i>	Gorette ti-bouch	Günther	•	•	
			<i>Haemulon flavolineatum</i>	Gorette jaune	Desmarest	•	•	•
			<i>Haemulon macrostomum</i>					•
			<i>Haemulon parra</i>	Gorette marchand	Desmarest	•		
			<i>Haemulon plumieri</i>	Gorette blanche	Lacépède	•		•
			<i>Haemulon sciurus</i>	Gorette bleue	Shaw	•	•	•
		Sparidae	<i>Calamus bajonado</i>	Daubenet trembleur	Bloch & Schneider Cuvier &	•		
			<i>Calamus calamus</i>	Daubenet loto	Valenciennes	•	•	
			<i>Calamus pennatula</i>	Daubenet plume	Guichenot	•		
		Sciaenidae	<i>Equetus acuminatus</i>	Dragonnet				•
			<i>Equetus punctatus</i>			Bloch & Schneider	•	•
		Mullidae	<i>Mulloidichthys martinicus</i>	Barbarin rouge	Cuvier	•	•	•
			<i>Pseudupeneus maculatus</i>			Bloch	•	•
		Chaetodontidae	<i>Chaetodon capistratus</i>	Papillon kat-zié	Linné	•		•
			<i>Chaetodon striatus</i>	Papillon à bandes	Linné	•		•
		Pomacanthidae	<i>Holacantus ciliaris</i>	Ange royal	Linné	•		
			<i>Holacantus tricolor</i>	Ange de caraïbes	Bloch	•		
			<i>Pomacanthus arcuatus</i>	Ange gris	Linné	•		

Poissons						ZNIEFF		
Classe	Ordre	Famille	Genre Espèces	Nom vernaculaire	Auteurs	U 95	MER	CE 04
			<i>Pomacanthus paru</i>	Ange français	Bloch	•		•
		Kyphosidae	<i>Kyphosus sectatrix</i>	Agouti	Linnaeus	•	•	•
		Pomacentridae	<i>Abudefduf saxatilis</i>	Sergent major	Linné	•		•
			<i>Abudefduf taurus</i>	Sergent de nuit	Müller & Troschel	•		
			<i>Chromis cyanea</i>	Castagnole bleue	Poey	•		•
			<i>Chromis multilineatus</i>	Castagnole brune	Guichenot	•	•	•
				Demoiselle queue		•		
			<i>Microspathodon chrysurus</i>	jaune	Cuvier			•
			<i>Stegastes diencaeus</i>	Demoiselle noire	Jordan & Rutter	•		•
			<i>Stegastes dorsopunicans</i>	Demoiselle brune	Poey	•	•	•
			<i>Stegastes fuscus</i>	Demoiselle brune		•		
			<i>Stegastes leucostictus</i>	Beau grégoire	Müller & Troschel	•	•	•
			<i>Stegastes partitus</i>	Demoiselle bicolore	Poey	•		•
					Cuvier &	•		
			<i>Stegastes planifrons</i>	Demoiselle trois points	Valenciennes			•
			<i>Stegastes variabilis</i>	Demoiselle cacao	Castenau	•	•	•
			<i>Stegastes sp</i>			•		
		Cirrhitidae	<i>Amblycirrhitus pinos</i>	Grimpeur des caraïbes	Mowbray	•		
		Labridae	<i>Bodianus rufus</i>	Capitaine Caye	Linné	•		•
			<i>Clepticus parrae</i>	Manioc	Bloch & Schneider	•	•	
			<i>Halichoeres bivittatus</i>	Girelle commune	Bloch	•		•
					Cuvier &	•		
			<i>Halichoeres garnoti</i>	Girelle tête jaune	Valenciennes			•
			<i>Halichoeres maculipinna</i>	Girelle clown	Müller & Troschel	•		•
			<i>Halichoeres pictus</i>					•
			<i>Halichoeres poeyi</i>	Labre à oreille noire	Steindachner	•		•
			<i>Halichoeres radiatus</i>	Parroquette	Linné	•		•
			<i>Halichoerers sp</i>			•		
			<i>Tallassoma bifasciatum</i>	Girelle tête bleue	Bloch	•		•

Poissons								
Classe	Ordre	Famille	Genre Espèces	Nom vernaculaire	Auteurs	U 95	ZNIEFF MER	CE 04
		Scaridae	<i>Scarus iserti</i>	Perroquet rayé	Bloch	•	•	•
			<i>Scarus taeniopterus</i>	Perroquet princesse	Desmarest	•		•
			<i>Scarus vetula</i>	Perroquet royal	Bloch & Schneider	•	•	•
			<i>Sparisoma aurofrenatum</i>	Perroquet à bandes rouges	Cuvier & Valenciennes	•	•	•
			<i>Sparisoma chrysopterus</i>	Perroquet queue rouge	Bloch & Schneider	•		•
			<i>Sparisoma radians</i>	Perroquet des herbiers	Cuvier & Valenciennes	•	•	•
			<i>Sparisoma rubripine</i>	Perroquet queue jaune	Valenciennes	•		
			<i>Sparisoma viride</i>	Perroquet feu tricolore	Bonnaterre	•	•	•
		Labrisomidae	<i>Malacoctenus triangulatus</i>	Blennie à selles	Springer	•		•
			<i>Coryphopterus glaucofraenum</i>	Gobie à brides	Gill	•		
		Gobiidae	<i>Coryphopterus personatus</i>	Gobie masqué	Jordan & Thompson	•		
			<i>Gobiosoma evelynae</i>	Gobie à museau de requin	Böhlke & Robins	•		•
		Acanthuridae	<i>Acanthurus bahianus</i>	Chirurgien noir	Castenau	•	•	•
			<i>Acanthurus chirurgus</i>	Chirurgien rayé	Bloch	•	•	•
			<i>Acanthurus coeruleus</i>	Chirurgien bleu	Bloch & Schneider	•		•
		Sphyraenidae	<i>Sphyraena barracuda</i>	Barracuda	Walbaum	•		
	Tetradontiformes					•		•
		Balistidae	<i>Balistes vetula</i>	Baliste royal	Linné			
			<i>Cantherhines pullus</i>	Bourse à points orange	Ranzani	•	•	•
			<i>Acanthostracion quadricornis</i>	Poisson-coffre taureau gribouillé	Linné	•		•
		Ostraciidae	<i>Lactophrys trigonus</i>	Poisson-coffre buffle	Linné	•		
			<i>Lactophrys triqueter</i>	Coffre mouton	Linnaeus	•	•	•

Poissons								
Classe	Ordre	Famille	Genre Espèces	Nom vernaculaire	Auteurs	ZNIEFF		
						U 95	MER	CE 04
		Tetraodontidae	<i>Canthigaster rostrata</i>	Tétronon nain	Bloch	•	•	•
		Hemiramphidae	<i>Hyporhamphus unifasciatus</i>	Demi-bec blanc	Ranzani	•		•
		Blenniidae	<i>Ophioblennius atlanticus</i>	Blennie à lèvres rouges	Valenciennes	•		•
		Diodontidae	<i>Diodon hystrix</i>					•

Reptiles					
Classe	Famille	Genre Espèces	Nom vernaculaire	Auteurs	Source
	Cheloniidae	<i>Eretmochelys imbricata</i>	Tortue imbriquée		Maslach N., com. pers.
		<i>Chelonia mydas</i>	Tortue verte		Maslach N., com. pers.
		<i>Dermochelys coriacea</i> ,	Tortue Luth		Maslach N., com. pers.

Oiseaux							
Classe	Ordre	Famille	Genre Espèces	Nom vernaculaire	Leblond, 2005	Leblond, 2003	De Champeaud, 2004
		Laridae	<i>Sterna anaethetus</i>	Sterne bridée		•	
			<i>Anous stolidus</i>	Noddi brun		•	
			<i>Larus fuscus</i>	Goéland brun	•		
			<i>Larus marinus</i>	Goéland marin	•		
			<i>Larus atricilla</i>	Mouette atricille	•		
			<i>Sterna sandvicencis</i>	Sterne caugek	•		
			<i>Sterna nilotica</i>	Sterne hansel	•		
			<i>Sterna antillarum</i>	Petite sterne		•	
			<i>Sterna maxima</i>	Sterne royale	•		
	Pelecaniformes		Fregatidae	<i>Fregata magnificens</i>	Frégate superbe	•	

Pelecanidae	<i>Pelecanus occidentalis</i>	Pélican brun	•
Phaétontidés	<i>Phaethon aethereus</i>	Grand paille-en-queue	•
	<i>Phaethon lepturus</i>	Petit paille-en-queue	•

Mammifères				
Classe	Famille	Genre Espèces	Nom vernaculaire	Source
Mammifères		<i>Delphinus delphis</i>	Dauphin commun	Maslach N., com. pers.
		<i>Globicephala macrorhynchus</i>	Globicéphale tropical	Maslach N., com. pers.
		<i>Stenella attenuata</i>	Dauphin tacheté	Maslach N., com. pers.
		<i>Stenella frontalis</i>	Dauphin tacheté de l'Atlantique	Maslach N., com. pers.
		<i>Stenella longirostris</i>	Dauphin à long bec	Maslach N., com. pers.
		<i>Tursiops truncatus</i>	Grand dauphin	Maslach N., com. pers.
		<i>Megaptera novaeangliae</i>	Baleine à bosse	Maslach N., com. pers.
		<i>Orcinus orca</i>	Orque	Maslach N., com. pers.